

CONDITIONS D'ADMISSION
EN CLASSE DE SECONDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE
ENSEIGNEMENT OPTIONNEL : CREATION ET CULTURE DESIGN (6HEURES)
Baccalauréat STD2A (Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués)

Ce sont les conditions habituelles d'une admission en classe de seconde générale et technologique.

Les candidats doivent être issus d'une classe de troisième générale et avoir obligatoirement l'avis favorable du conseil de classe pour le passage en seconde générale et technologique.

Le candidat dépose en ligne son dossier sur la plateforme académique dédiée <https://www.ac-paris.fr/series-sthr-et-std2a-125189>
Le premier vœu est très important.

En parallèle de son dépôt de dossier en STD2A, le candidat doit faire la démarche d'orientation de fin de classe de troisième via la plateforme Affelnet. Les vœux à recrutement particulier doivent être saisis en tête de liste. Le collège fréquenté par le candidat l'accompagne dans ses démarches.

Seuls les élèves habitant PARIS peuvent déposer un dossier de candidature.

– Chaque établissement constitue une Commission de sélection des dossiers.

– La Commission de chaque établissement établit avec les dossiers reçus une liste principale et une liste complémentaire correspondant aux dossiers ayant le **meilleur profil** pour la filière STD2A (sciences et technologies du design et des arts appliqués).

Trois critères seront pris en compte pour la sélection du dossier :

- Motivations pour la filière STD2A.
- Niveau scolaire.
- Qualité des travaux présentés.

Les candidats retenus reçoivent la réponse à l'issue de la dernière épreuve du Brevet des collèges par Affelnet.

POUR INFORMATION :

Capacités d'accueil.

Lycée Maximilien-Vox : 3 classes – 72 élèves

Lycée Auguste Renoir : 2 classes – 60 élèves

Ecole Boulle : 1 classe – 30 élèves